

6^e COMMISSION d'Initiative parlementaire.

(Nommée le 25 octobre 1904.)

MM.

1^{er} BUREAU { Charles RIOU.
OBISSIER SAINT-MARTIN.

2^e BUREAU { Philippe BERGER.
DAUMY.

3^e BUREAU { PETITJEAN.
VILLARD.

4^e BUREAU { COLLINOT.
DARBOT.

5^e BUREAU { THOREL.
GENTILLIEZ.

6^e BUREAU { DELOBEAU. *Président*
PIETTRE.

7^e BUREAU { GOMOT.
Jean BAYOL.

8^e BUREAU { FORTIER.
THUILLIER.

9^e BUREAU { POTIÉ.
VAGNAT. *Secrétaire et Rapporteur*

85

Réunion du 24 Octobre



M. Delbroux est élu Président
M. Vagnat est élu Secrétaire

La commission est d'avis d'admettre la proposition
de loi de M. Bonneloup-Villevain tendant à compléter
(l'article 23 de la loi du 10 août 1871) sur les
conseils généraux au bénéfice de la prise en
considération.

M. Vagnat est nommé rapporteur.

Le Secrétaire.

M. Vagnat

Le Président.

M. Delbroux